



COORDINATION SUD



NOTE DE POSITION

COMMISSION ODD

**POUR UNE POLITIQUE
FRANÇAISE EN FAVEUR
DES OBJECTIFS
DU DÉVELOPPEMENT
DURABLE**

Septembre 2022

Coordination SUD est la coordination nationale des ONG françaises de solidarité internationale

Association loi 1901 fondée en 1994, Coordination SUD rassemble, aujourd’hui, 182 ONG, adhérentes directes ou au travers de ses six collectifs (CLONG-Volontariat, Cnajep, Coordination Humanitaire et Développement, CRID, FORIM, Groupe initiatives). Ces organisations mènent des actions humanitaires d’urgence, d’aide au développement, de protection de l’environnement, de défense des droits humains auprès des populations défavorisées ou encore de plaidoyer et d’éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale.

Pour le secteur associatif de droit français de la solidarité internationale, Coordination SUD assure quatre missions : la promotion et la défense d’un environnement favorable à l’action et l’expression des OSC, l’appui et le renforcement de ces mêmes OSC, la construction et la représentation de positions communes auprès des institutions publiques et privées, en France, en Europe et dans le monde sur les politiques de solidarité internationale ; et enfin, la veille et l’analyse du secteur associatif de la solidarité internationale, de ses évolutions et enjeux.

La Commission ODD de Coordination SUD

Priorité stratégique de plaidoyer pour Coordination SUD, la mise en œuvre des objectifs de développement durable (ODD) par la France est suivie par la commission ODD, espace d’échanges et d’analyse qui vise à :

- Rendre visible et pérenniser la place de la société civile française dans la mesure et le suivi de la prise en compte des ODD dans la politique de développement durable et de solidarité internationale de la France
- Veiller à l’intégration des ODD et à l’impératif de cohérence des politiques publiques qu’ils impliquent dans les stratégies, approches et politiques publiques françaises relatives à la solidarité internationale et au développement durable, qu’elles soient sectorielles ou transversales
- Élaborer les positions de Coordination SUD sur le suivi et la mise en œuvre des ODD, la cohérence des politiques pour le développement et leur prise en compte dans la politique de développement et de solidarité internationale française
- Permettre aux membres et partenaires de Coordination SUD de partager leurs analyses et leurs expertises sur les évolutions en cours en matière de suivi, de prise en compte et de mise en œuvre des ODD afin de proposer des recommandations et de traduire l’universalité des ODD dans les cadres stratégiques et dans les actions

Contact : Nicolas Paris, chargé de mission analyse et plaidoyer – paris@coordinationsud.org

Coordination rédactionnelle
Nicolas Paris, Coordination SUD
Émilie Johann, Secours Catholique
Directeur de la publication
Reynald Blion, Coordination SUD
Septembre 2022

Crédit photo : © Louis Maniquet, Unsplash

INTRODUCTION

En septembre 2015, 193 chef-fe-s d'État et de gouvernement se sont accordé-e-s sur un plan d'actions prioritaires à mener pour « transformer notre monde » à l'horizon 2030. Le cœur de cet accord, appelé Agenda 2030 et entré en vigueur le 1^{er} janvier 2016, définit 17 Objectifs de développement durable (ODD) déclinés en 169 cibles opérationnelles.

Dans l'édition 2021 du rapport onusien sur les « Progrès vers les Objectifs de développement durable » publié en avril dernier, les auteur-e-s commencent par souligner qu'avant même la pandémie de Covid-19, les progrès mondiaux des ODD n'étaient pas sur la bonne voie. Les progrès n'étaient pas réalisés assez rapidement pour que les objectifs soient atteints d'ici 2030, et étaient même en recul et dans certains domaines au point mort.

Comme rappelé par le PNUD, les ODD « sont un appel mondial à agir pour éradiquer la pauvreté, protéger la Planète et faire en sorte que tous les êtres humains vivent dans la paix et la prospérité »¹. Ils couvrent l'essentiel des enjeux de développement dans tous les pays tels que le climat, la biodiversité, l'énergie, l'eau, la pauvreté, l'égalité de genre, la prospérité économique ou encore la paix, l'agriculture, l'éducation, etc. L'atteinte des 17 ODD implique qu'ils soient traités chacun en eux-mêmes et dans leurs interdépendances. Les interventions dans un domaine affectent, en effet, les résultats dans d'autres.

Face à ces enjeux, la France a tardé à mettre en place une stratégie concrète pour atteindre l'Agenda 2030. C'est seulement en septembre 2019 qu'elle s'est dotée d'une feuille de route de mise en œuvre des ODD, qui constitue la nouvelle stratégie nationale de développement durable (SNDD) de la France. Pour rappel, la définition de cette feuille de route faisait partie des demandes de Coordination SUD en 2018². En outre, entre 2019 et 2022, la France est passée du 4^e rang mondial³ au regard du SDG Index⁴, à la 7^e place⁵.

Il reste donc une marge de progrès importante pour la France.

Dans cette note de position, Coordination SUD revient sur les écueils de la France dans la mise en œuvre de l'Agenda 2030 notamment en termes de cohérence des politiques, de prise en compte des ODD dans sa politique extérieure et de son portage institutionnel. Elle proposera, autour de différentes thématiques, des pistes de solutions à court et moyen termes pour permettre à la France d'avancer vers la réalisation des ODD, et ce dans une optique d'efficacité, d'efficience, de transversalité, de transparence, de redevabilité et de cohérence de ses politiques publiques.

¹ PNUD, [Qu'est-ce que les Objectifs de développement durable ?](#), New York, UNPD

² Coordination SUD (2018), [Pour un Parlement acteur des objectifs de développement durable](#), note de position, Paris, Coordination SUD, janvier.

³ Sachs, J., Schmidt-Traub, G., Kroll, C., Lafortune, G., Fuller, G. (2019): [Sustainable Development Report 2019](#). New York: Bertelsmann Stiftung and Sustainable Development Solutions Network (SDSN).

⁴ Le SDG Index est une évaluation de la performance globale de chaque pays par rapport aux 17 ODD, en donnant un poids égal à chaque objectif. Le score indique la position d'un pays entre le pire résultat possible (0) et le meilleur, ou résultat cible (100). Par exemple, le score global de l'indice de la Finlande en 2021 (85,9) suggère que le pays se situe, en moyenne, à 86 % du meilleur résultat possible pour les 17 objectifs. L'indice et les tableaux de bord des ODD de l'année 2021 introduisent six nouveaux indicateurs mondiaux, ce qui porte le total à 91 pour tous les pays (contre 85 l'année dernière), ainsi que 30 indicateurs supplémentaires pour les pays de l'OCDE.

⁵ Sustainable Development Solutions Network, Bertelsmann Stiftung (2022), [Sustainable Development report 2022. From Crisis to Sustainable Development: the SDGs as Roadmap to 2030 and Beyond](#), Juin.

1. STRATÉGIE INTERNATIONALE ET COHÉRENCE DE LA FRANCE EN TERMES D'ODD

La stratégie de la France en faveur de la réalisation de l'Agenda 2030 est guidée depuis septembre 2019 par sa feuille de route pour l'Agenda 2030. Ce document offre de grandes orientations et des pistes pour le futur⁶.

LA NÉCESSITÉ D'UNE APPROCHE INTERNATIONALE DE L'AGENDA 2030

Aujourd'hui, la France s'illustre par une faible prise en compte de l'Agenda 2030 dans sa politique extérieure. À cet égard, l'impact de la France sur la capacité des pays avec lesquels elle interagit à atteindre les ODD est extrêmement révélateur. Le score de la France au sein de l'International Spillover Index (ISI), outil mesurant les impacts transfrontaliers générés par un pays sur les autres, qui peuvent à leur tour compromettre les capacités de ces derniers à atteindre les ODD, est en effet très bas⁷. Son score de 57,77⁸ est largement en dessous de la moyenne des autres pays membres de l'OCDE en 2022 (70,7). De ce fait, la France se situe à la 154^e place sur 165 pays comptabilisés dans le classement du Spillover Index. Plusieurs secteurs sont à l'origine de l'évaluation négative au sein de cet index de l'impact de la France sur la capacité des pays tiers à mettre en œuvre les ODD, notamment les émissions de CO₂ importées, l'aide publique au développement, la menace sur les réserves d'eau et la biodiversité (en particulier à travers les importations), l'exportation d'armes ou de pesticides⁹.

La question de l'approche de ces enjeux par la France au regard de l'atteinte des ODD au niveau global est donc primordiale.

Des enjeux au cœur du travail de Coordination SUD sur la solidarité internationale

Le Spillover Index identifie comme source d'impacts négatifs des enjeux tels que l'exportation de pesticides (ODD 2) ou les émissions de CO₂ importées (ODD 12 & 13)¹⁰. Ces derniers ont un effet négatif sur les pays tiers, et notamment sur les pays du sud. Coordination SUD dénonce régulièrement les impacts de la promotion et l'exportation de pesticides par la France¹¹, qui exportait 157 tonnes de pesticides néonicotinoïdes en 2020, soit la plus grande masse d'Europe derrière la Belgique¹². Ces produits impactent négativement la sécurité et la souveraineté alimentaire des pays des Suds et la santé des populations, en polluant les eaux, en favorisant l'incidence de certaines pathologies ou encore en épuisant les terres¹³.

⁶ Gouvernement français (2018), [Feuille de route de la France pour l'Agenda 2030](#), Paris, juillet.

⁷ Le Spillover Index mesure les impacts transfrontaliers générés par un pays sur les autres, qui peuvent à leur tour compromettre les capacités de ces derniers à atteindre les ODD. Les scores doivent être interprétés de la même manière que le score de l'indice SDG : de 0 (mauvaise performance, c'est-à-dire des retombées négatives importantes) à 100 (bonne performance, c'est-à-dire aucune retombée négative importante). Pour permettre les comparaisons internationales, la plupart des indicateurs de retombées sont exprimés en termes par habitant. Cet index prend en compte trois dimensions : les impacts sociaux et environnementaux intégrés dans le commerce, l'économie et les finances, ainsi que la sécurité.

⁸ Sustainable Development Solutions Network, Bertelsmann Stiftung (2022), [Sustainable Development report 2022. From Crisis to Sustainable Development: the SDGs as Roadmap to 2030 and Beyond](#), Juin.

⁹ SDG Index, (2022) [Sustainable Development Report, France](#)

¹⁰ SDG Index (2022), [Sustainable Development Report, France](#)

¹¹ https://www.coordinationsud.org/publications/publications-csud/?themes=agriculture-alimentation&types_documents=les-notes-de-sud

¹² S. Mandard (2021), [L'Europe exporte des milliers de tonnes de pesticides "tueurs d'abeilles" pourtant interdits sur son sol. Novembre](#), Le Monde, Paris, novembre.

¹³ E. A. Frison (2016), [From uniformity to diversity. A paradigm shift from industrial agriculture to diversified agroecological systems](#), IPES Food, juin.

Coordination SUD rappelait déjà en décembre 2017 l'importance d'approches transversales et cohérentes, en mettant en avant les nombreuses synergies positives entre l'action climatique et les ODD¹⁴. En particulier, "les ODD à forte composante sociale permettent de renforcer les actions en matière d'adaptation, puisque la réduction de la vulnérabilité des populations aux impacts des changements climatiques et le renforcement de leurs capacités à s'adapter dépendent de l'amélioration de leur niveau de vie (ODD 1 et 10), de la réduction de l'insécurité alimentaire (ODD 2), de leur accès à un système de santé (ODD 3) et d'éducation (ODD 4) de qualité, et de la réduction des inégalités, dont les inégalités de genre (ODD 5 et 10)". Plus récemment, dans une note sur la transformation des systèmes alimentaires et agricoles¹⁵, Coordination SUD préconisait une orientation de l'aide publique au développement en faveur des projets agroécologiques qui ont un impact positif sur de nombreux ODD, aussi bien en lien avec l'environnement que l'égalité de genre ou la lutte contre les inégalités.

UN BESOIN CRUCIAL DE COHÉRENCE POUR LES POLITIQUES PUBLIQUES FRANÇAISES

La France affirme dans la LOP-DSLIM votée en août 2021 que « l'État favorise la cohérence entre les objectifs de la politique de développement solidaire et de lutte contre les inégalités mondiales et ceux des autres politiques publiques susceptibles d'avoir un impact dans la réalisation des ODD dans les pays partenaires »¹⁶. Au regard de sa propre loi, la France doit améliorer la cohérence entre ses objectifs relatifs aux ODD et sa politique extérieure.

AUCUNE PRISE EN COMPTE DE L'AGENDA 2030 AU SEIN DU BUDGET DE LA FRANCE

L'absence de prise en compte de l'Agenda 2030 au sein du budget de la France est par ailleurs notable. Les ODD ou l'Agenda 2030 n'apparaissent pas dans le budget national 2021 de la France. C'est pourtant le cas pour nombre de ses voisins, tels que l'Espagne, l'Allemagne, la Finlande, la Norvège, la Suède ou encore le Portugal, entre autres. L'Espagne incorpore notamment une partie destinée à la « description de l'impact », en écho aux mesures adoptées, dans laquelle est évoquée la conformité avec l'Agenda 2030¹⁷. Une action ambitieuse de la part du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) (dont l'utilisation du programme 209¹⁸) ainsi que du ministère des Finances (dont l'utilisation du programme 110¹⁹) est à cet égard indispensable.

¹⁴ Coordination SUD, 4D, Weef France (2017), [La mise en œuvre des objectifs de développement durable, une politique indispensable pour renforcer l'action climatique](#), décembre.

¹⁵ Coordination SUD (2021), [Systèmes alimentaires et agricoles: vers une transformation radicale pour des modèles durables et résilients](#), mars.

¹⁶ Légifrance (2021), [LOI n° 2021-1031 du 4 août 2021 de programmation relative au développement solidaire et à la lutte contre les inégalités mondiales](#), Journal Officiel, août.

¹⁷ Reino de España (2020), [Plan presupuestario 2021](#), octobre.

¹⁸ Le programme 209 « Solidarité avec les pays en développement » retrace les crédits gérés par le ministère de l'Europe et des affaires étrangères pour la mise en œuvre des opérations de coopération bilatérale, multilatérale et communautaire.

¹⁹ Le programme 110 « Aide économique et financière au développement », mis en œuvre par le ministère de l'Économie, des Finances et de la relance (MEFR), contribue aux côtés du programme 209 « Solidarité à l'égard des pays en développement » du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) à la mise en œuvre de la politique française d'aide publique au développement (APD).



PROPOSITIONS

POUR UNE MISE EN ŒUVRE ET UNE STRATÉGIE PLUS COHÉRENTE ET TRANSPARENTE

Pour une meilleure transparence dans l'action des pouvoirs publics :

- ➔ Communiquer quant aux mécanismes et institutions dédiées à la mise en œuvre de l'Agenda 2030
- ➔ Expliquer de façon détaillée le rôle et les mesures de chaque ministère dans la mise en œuvre de politiques publiques permettant d'avancer vers la réalisation des objectifs de l'Agenda 2030
- ➔ Demander un rapport national de la France au Sustainable Development Solutions Network (SDSN) afin de disposer d'un état des lieux à plusieurs échelles territoriales

Pour une meilleure redevabilité et cohérence dans la mise en œuvre des ODD :

- ➔ Mettre en place un suivi et une consultation régulière des organisations de la société civile
- ➔ S'assurer qu'en termes de redevabilité, les bilans de la feuille de route de la France intègrent également le volet international.
- ➔ Opérationnaliser la LOP-DSLIM et prévenir les incohérences en systématisant les évaluations des politiques publiques et des projets de lois par le biais d'analyses d'impact transversales, ex-ante et ex-post tenant compte des implications économiques, sociales et environnementales des initiatives gouvernementales, en particulier lorsque les initiatives françaises peuvent avoir un impact sur les pays tiers.
 - Cette opérationnalisation pourrait passer par la mise en application de la proposition de résolution adoptée par l'Assemblée nationale en novembre 2020 qui demande au Gouvernement de s'assurer que les projets de loi contribuent aux ODD. Par exemple, en Allemagne, chaque proposition de loi ou de règlement doit, avant son adoption, faire l'objet d'une évaluation de son impact sur le développement durable.
- ➔ Systématiser l'évaluation des politiques publiques, en particulier celles portées par le MEAE, à l'aune des ODD et de leur transversalité.

²⁰ Gouvernement fédéral allemand, [La Stratégie allemande de développement durable. Mise à jour 2021 - Résumé](#), 2021

2. LES INSTITUTIONS ET LES OUTILS FRANÇAIS EN MATIÈRE D'ODD

Afin de permettre une mise en œuvre efficace et coordonnée de l'action de la France en faveur des ODD, il convient de disposer d'institutions dotées d'une importance et de moyens suffisants pour effectuer ces tâches. Si la France dispose aujourd'hui d'une institution théoriquement chargée de coordonner l'action des ministères, ses progrès insuffisants dans la réalisation de l'Agenda 2030 ainsi que ses carences dans la redevabilité de ses travaux témoignent d'un manque évident de moyens et d'ambitions.

Le pilotage technique est confié au Commissariat général au développement durable (CGDD) dont la responsable dispose d'une compétence interministérielle pour la mobilisation de tous les ministères et autres autorités publiques concernés par les champs couverts par les ODD. Le CGDD travaille en étroite collaboration avec le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères qui suit et contribue aux volets relatifs à l'intervention extérieure de la France dans le cadre de sa politique de coopération internationale. Ce dispositif n'a, selon Coordination SUD, pas encore permis de créer une dynamique interministérielle et nationale crédible capable de répondre aux défis transformatifs posés par l'adoption des ODD.

Si cette instance est un bon début, elle ne peut pas assumer seule la mise en œuvre des ODD. Dans son rapport sur le Projet de loi de finances pour 2021, le Sénat français précisait que les nombreuses fonctions du CGDD justifiait une « augmentation d'1 million d'euros de sa dotation prévue » pour 2021 (à savoir 15,36 millions d'euros²¹). En comparaison, le Secrétariat d'État espagnol à l'Agenda 2030, qui pourrait être considéré comme l'équivalent du CGDD, représentait à lui seul un budget de 22,8 millions en 2021²³. Il convient de préciser qu'en plus de cette instance, l'Espagne dispose d'un ministère des Droits sociaux et de l'Agenda 2030, d'une Commission déléguée du gouvernement pour l'Agenda 2030, d'une Conférence sectorielle pour l'Agenda 2030, d'un Conseil du développement durable et d'une Commission Mixte pour la Coordination et le Suivi de la Stratégie Espagnole pour l'atteinte des ODD²⁴.

Au niveau parlementaire, le gouvernement français a mis en place en septembre 2021 une mission de six mois dont l'objectif est de « proposer des éléments de structuration du mouvement autour des ODD, de mobilisation des acteurs et de construction de coalitions sur les enjeux stratégiques de la France afin de renforcer la mise en œuvre de la feuille de route de la France »²⁵. Ses principales conclusions rappellent la nécessité de « renforcer le rôle modèle de l'État » et de « faire des ODD un outil de transformation de l'action publique »²⁶.

²¹ Sénat (2020), [Projet de loi de finances pour 2021 : Environnement](#), novembre.

²² OCDE (2021), [Statistiques des recettes publiques 2021 : L'impact initial du COVID-19 sur les recettes fiscales de l'OCDE](#), Éditions OCDE, Paris.

²³ Ministère des Droits sociaux et de l'Agenda 2030 (2021), [Presupuestos generales del Estado](#).

²⁴ Ministerio de Derechos sociales y Agenda 2030, [Gobernanza](#), Gobierno de España

²⁵ Florence Provendier (2021), [Nommée par le Premier ministre parlementaire en mission](#)

²⁶ Florence Provendier (2022), [Rapport autour des objectifs de développement durable remis au Premier ministre, Jean Castex, et à la ministre de la Transition écologique, Barbara Pompili](#), février.

Intégrer les ODD dans les discussions budgétaires afin de rendre lisible la contribution de la France aux différents objectifs de développement durable et de réorienter les allocations budgétaires en faveur des initiatives répondant à ces objectifs :

- ➔ Le rapport de la Députée Florence Provendier, intitulé “ODD, Tout est lié” et publié le 22 février 2022, évoque plusieurs pistes pour cela, notamment :
 - “Sur le modèle de l’initiative Budget Vert, présenter un budget analysé à l’aune de sa contribution aux ODD à partir d’une sélection d’indicateurs de performance les plus représentatifs pour prendre en compte la dimension environnementale mais aussi économique et sociale des dépenses publiques de l’État.”²⁷
 - “Valoriser et encourager les démarches d’analyse des budgets des collectivités au regard des ODD”²⁸

Mobiliser à court et moyen termes différents dispositifs parlementaires en faveur de politiques répondant aux impératifs et à la logique de l’Agenda 2030 :

- ➔ Rendre régulières les auditions des ministres sur la contribution de leurs politiques à l’Agenda 2030 de manière universelle, inclusive et transversale
- ➔ Mettre en place un mécanisme de contrôle parlementaire sur la cohérence des actions législatives de la France à l’aune des ODD et de l’impératif de cohérence des politiques publiques pour le développement durable.
 - L’Allemagne a par exemple créé un Conseil consultatif parlementaire pour le développement durable et l’évaluation de l’impact de la législation sur les ODD
- ➔ Transversaliser le traitement des enjeux liés au développement durable à l’Assemblée nationale comme au Sénat en élargissant les compétences des commissions développement durable existantes. Elles seraient composées de parlementaires issu-e-s des commissions sectorielles et elles pourraient, à l’image de la délégation aux droits des femmes, se saisir de toute problématique entrant dans ses sphères de compétences, avoir mandat pour analyser les politiques et les projets de loi à l’aune des ODD et émettre des recommandations à l’attention du gouvernement et des autres commissions parlementaires

Instaurer plusieurs mesures, au niveau gouvernemental et des politiques publiques, en faveur d’une politique ambitieuse et cohérente pour l’Agenda 2030 :

- ➔ Tenir de façon annuelle un suivi exhaustif de la mise en œuvre des objectifs du développement durable grâce à l’élaboration d’un compte-rendu public présentant les progrès de la France, les politiques mises en œuvre et leur impact sur l’Agenda 2030 ainsi que les ministères et acteurs locaux concernés

²⁷ Florence Provendier (2022), [Rapport autour des objectifs de développement durable remis au Premier ministre, Jean Castex, et à la ministre de la Transition écologique, Barbara Pompili](#), février, recommandation 2.1.2, p. 46

²⁸ Florence Provendier (2022), [Rapport autour des objectifs de développement durable remis au Premier ministre, Jean Castex, et à la ministre de la Transition écologique, Barbara Pompili](#), février, recommandation 2.1.3, p. 46

- ➔ Créer un ministère dédié à la coordination et à la mise en œuvre de l'Agenda 2030 ou un Comité interministériel au développement durable, rattaché directement à Matignon ou à l'Élysée
 - Notamment chargé de la bonne répartition des 169 cibles des ODD dans les différents portefeuilles ministériels²⁹
- ➔ Augmenter considérablement le budget dédié aux institutions spécialisées dans la mise en œuvre de l'Agenda 2030.

3. REVUES NATIONALES VOLONTAIRES

La question de la redevabilité est également cruciale dans la mise en œuvre des ODD. Face à la complexité de ces objectifs et aux difficultés auxquelles font face aussi bien le grand public, que les organisations de la société civile et les institutions de différentes natures pour les appréhender parfaitement, il est essentiel que la France communique régulièrement et clairement sur ses progrès. En outre, dans une optique de redevabilité aussi bien nationale qu'internationale, la France doit pouvoir comparer ses progrès avec ses pairs, et ce en fournissant une analyse détaillée des mesures, institutions, progrès, indicateurs et autres outils mis en place en faveur de la réalisation de l'Agenda 2030.

À cet égard, le Forum politique de haut niveau (FPHN), conçu comme un forum de rencontres et d'échanges de bonnes pratiques entre les États et les acteurs et actrices de la mise en œuvre des ODD, est un espace particulièrement pertinent. Réuni chaque année, il permet aux États de présenter des Revues nationales volontaires (RNV). En effet, dans le cadre de ses mécanismes de suivi et d'examen, le Programme 2030 pour le développement durable encourage les États membres à « procéder à des examens réguliers et inclusifs des progrès accomplis aux niveaux national et infranational, qui soient dirigés et pilotés par les pays ». Ces RNV sont censées servir de base aux examens réguliers du FPHN. Les examens réguliers du FPHN doivent être volontaires, menés par les États, entrepris par les pays développés et en développement, et impliquer de multiples parties prenantes³⁰.

Depuis 2016, la France n'a présenté aucune RNV, outil pourtant indispensable au bon suivi des progrès de chaque pays au regard des ODD. D'autres pays, dotés de moyens moins conséquents, ont pour leur part présenté plusieurs RNV depuis l'adoption de l'Agenda 2030. Depuis 2016, l'Uruguay en a présenté 3, le Bénin 3, la Tunisie 2, ou encore l'Argentine 2. L'élaboration de ces revues nationales volontaires ne dépend donc pas des moyens de chaque État, mais bien de la volonté politique de ses dirigeantes et dirigeants.



PROPOSITIONS

Faire une revue nationale volontaire tous les 2 ans : 2023, 2025, 2027, 2029

- ➔ Valoriser la contribution de la société civile, en France et à l'international, à l'atteinte des ODD.
- ➔ Inclure la société civile dans l'élaboration des revues nationales volontaires, au moyen de consultations régulières, d'une plus grande transparence dans leur élaboration.

²⁹ Florence Provendier (2022), [Rapport autour des objectifs de développement durable remis au Premier ministre, Jean Castex, et à la ministre de la Transition écologique, Barbara Pompili](#), février, recommandation 1.4, p. 45.

³⁰ Nations Unies (2022), Sustainable development knowledge platform, [Voluntary National Reviews](#), UN, juin.



Rassembler et agir pour la Solidarité internationale



14, Passage Dubail 75010 Paris
Tél. : + 33 1 44 72 93 72
www.coordinationsud.org
sud@coordinationsud.org